

A l'époque des constructions modernes, Zurich voudrait protéger son aspect traditionnel

Autor(en): **R.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **34 (1962)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A l'époque des constructions modernes, Zurich voudrait protéger son aspect traditionnel

22

Partie d'un noyau d'habitations sis à environ cinq cents mètres du lac, l'expansion du Zurich moderne a duré dix siècles. C'est en effet en 929 de notre ère, alors que le premier mur d'enceinte venait d'être érigé autour de la bourgade construite sur la moraine de l'ancien glacier de la Linth, actuellement le Lindenhof, ainsi que sur l'autre rive de la Limmat, qu'un document la mentionne pour la première fois sous le nom de «Civitas».

Pendant trois cents ans, ce mur servit de frontière entre la ville et la campagne proche. Traversées toutes deux par la route d'Autriche, elles ne cessèrent de se peupler. Cette extension hors les murs fit, dès le siècle dernier, de Zurich une grande ville qui vers 1930 couvrait complètement le haut bassin de la Limmat, entre l'Uetliberg, le Waidberg et le Zurichberg. Depuis cette époque, elle a débordé sur les bords du lac et au-delà du Zurichberg, dans la plaine de la Glatt.

Revenant au Zurich baigné par le lac, sillonné par la Limmat et la Sihl, gardé par ses collines et dominé par les flèches de ses nombreux clochers, dont le visage porte l'empreinte d'une lente évolution architecturale, la question se pose de savoir comment les caractéristiques actuelles de la construction vont marquer sa physionomie ancestrale. La mode et la nécessité économique étant aux grattes-ciel, Zurich se transformera-t-il peu à peu en une espèce de New York aux vastes façades de béton ou de verre, ses collines de verdure disparaîtront-elles derrière de puissants buildings ?

Pour ne pas déparer le paysage

Inquiets de cette évolution probable, de nombreux citoyens ont demandé aux autorités de prendre toutes dispositions pour restreindre autant que possible l'érection d'immeubles surdimensionnés et d'interdire leur construction sur les contreforts des collines, afin de ne pas déparer le paysage. Pour sa part, la municipalité a, entretemps, ordonné à ses services de mettre sur pied un plan général, selon lequel certaines régions urbaines ne pourraient pas avoir de grattes-ciel.

Personne ici n'est opposé aux formes modernes de l'art architectural, ni aux très hautes constructions, pour autant qu'elles fassent partie d'un plan général et que leur réalisation s'adapte à la contrée qui est appelée à les recevoir. Un groupe de quelques grattes-ciel, entouré d'autres immeubles locatifs de 5 à 7 étages, formant un tout autour d'un centre d'achats créé de toutes pièces, se comprend

dans les quartiers extérieurs de Zurich, du côté de Dübendorf, par exemple, où quelques-uns ont été érigés au cours de ces dernières années pour faire face à l'accroissement sensible de la population. Cependant, il ne peut guère se concevoir dans une ville qui s'est faite au long de nombreux siècles, selon une échelle de valeurs qui semble n'être rompue ici que depuis peu. D'ailleurs, les formes architecturales de pays de plaine, aux vastes espaces, pourraient-elles sans autre précaution être appliquées à un pays fortement accidenté, dans lequel les agglomérations sont proches les unes des autres et qui doit préserver ses sites pour des raisons économiques aussi ? En effet, les nombreux touristes étrangers qui viennent chez nous désirent y trouver les paysages tant vantés et non pas une copie du modernisme des pays neufs.

La ville, son lac et ses collines

La situation géographique de Zurich magnifiquement conditionnée par le lac et ses collines, qui forment une sorte de couronne, permet de n'importe quel côté de jouir d'un panorama unique, dont la base est formée par la physionomie même de la ville qui ne saurait être altérée sans endommager le tout. La preuve en est fournie par certains des grattes-ciel qui s'élèvent déjà au-dessus de la ligne classique. D'aucuns font même effet de corps étrangers dans un tout harmonieux.

Une partie essentielle de la motion tendant à sauvegarder le visage de Zurich touche l'interdiction qui doit être faite de construire des grands immeubles aux flancs des hauteurs qui la dominent, afin de leur conserver leur aspect actuel. Ce désir est déjà contrecarré par des projets d'importants ensembles dont l'un sera réalisé sous peu aux flancs de l'Uetliberg. Il s'agit d'un nouvel hôpital dont certains bâtiments atteindront une cinquantaine de mètres de haut et, de loin, se détacheront sur un fond de forêts de sapins. De plus, divers plans ont aussi vu le jour concernant l'aménagement immobilier des hauteurs de Höngg, selon les conceptions les plus modernes.

Modernisme avec modération

Zurich se veut une grande ville moderne, mais il désire surtout agir avec modération, tenant compte du fait que la mode architecturale actuelle pourrait fort bien être complètement dépassée d'ici dix ou vingt ans par des formes plus classiques. C'est pourquoi de nombreuses personnes, en invitant les autorités à agir selon une ligne de conduite qui tient compte du passé et des intérêts touristiques, espèrent que les milieux du bâtiment, architectes et maîtres d'œuvre, partageront également leurs soucis.

«Feuille d'Avis de Lausanne»

R. B.